

Les salles à pleine capacité : un pas vers le retour à la normale, l'ADISQ offre sa collaboration pour l'élaboration de mesures de soutien transitoires

Montréal, le 30 septembre 2021 – La ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy et le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, ont annoncé aujourd'hui que les salles de spectacles pourront rouvrir à pleine capacité dès le 8 octobre. En revanche, le port du masque devient obligatoire tout au long de la représentation. Il a du même coup été annoncé que les mesures temporaires d'aide au spectacle du CALQ et de la SODEC prendront fin le 14 novembre.

L'ADISQ accueille positivement un allègement sanitaire qui constitue un pas important vers le retour à la normale, mais est préoccupée par la fin des mesures de soutien dans un délai aussi rapide. Soulignons toutefois que la ministre s'est d'emblée montrée ouverte à faire preuve de flexibilité. L'ADISQ entend travailler de concert avec les pouvoirs publics afin d'adapter rapidement, et de façon efficace, le soutien au milieu.

« La réouverture des salles est une excellente nouvelle en soi, mais il est important de comprendre que la mise en vente d'un spectacle est presque toujours un travail de longue haleine. Ainsi, les nombreux billets soudainement disponibles trouveront difficilement preneurs en quelques semaines. La pandémie n'étant pas terminée, plusieurs facteurs ralentissent les ventes, que l'on pense au maintien de mesures sanitaires ou encore à l'aisance de certains spectateurs à se trouver dans une foule. » a affirmé le président de l'ADISQ, Philippe Archambault.

« Le gouvernement a soutenu de façon adéquate le milieu jusqu'ici. L'ADISQ contribuera activement à l'élaboration de solutions qui tiendront compte des besoins du milieu dans un contexte en changement continu. En ce sens, nous nous réjouissons d'avoir entendu la ministre affirmer d'emblée son ouverture à réfléchir à une façon de maintenir un soutien adapté à cette nouvelle étape de la pandémie. », a déclaré la directrice générale et vice-présidente aux affaires publiques de l'ADISQ, Eve Paré.

ADISQ

L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) regroupe plus de 150 entreprises représentant l'ensemble de la chaîne professionnelle qui permet aux artistes québécois(e) de la chanson et de l'humour de développer leurs carrières et rejoindre leurs publics : producteurs de disques, de spectacles et de vidéos, maisons de disques, maisons d'édition, distributeurs, salles de spectacles, diffuseurs et autres.

-30-

Source : ADISQ

Relations de presse : Marie-Julie Desrochers, mjdesrochers@adisq.com; 438-872-7282